

Liaison maritime Caen-Le Havre : naufrage d'un projet

Suivant l'avis défavorable de l'enquête publique, le préfet a dit non au projet de plateforme de conteneurs sur le port de Caen, porté par Port Normands Associés.

Laurent Beauvais, président des Ports Normands Associés, **"prend acte de l'avis défavorable du commissaire enquêteur,"** concernant l'aménagement d'une plateforme pour conteneurs dans le port de Caen, au niveau du quai de Calix. Avis défavorable confirmé par le préfet qui indique via un communiqué de presse **"qu'il n'autorisera pas la réalisation de cette plateforme."** Pour PNA, porteur du projet, cette décision pose **"plus que jamais la question de l'avenir portuaire de ce secteur."**

Ce projet de liaison maritime entre Caen et le Havre, lancé fin 2010 prévoyait l'acheminement de 30.000 conteneurs par an jusqu'à Caen. A titre de comparaison, 2 millions de conteneurs transitent chaque année au Havre. L'objectif de cette plateforme était de développer l'activité économique du port de Caen, et de transférer une partie du trafic des conteneurs de la route (50.000 par an entre Caen et le Havre), sur l'eau.

Incompatible avec l'habitat

Selon l'enquêteur, une telle activité serait **"difficilement compatible avec la proximité d'une importante zone d'habitat. Une opposition entre ville et activité nuisantes qui ne pourra que s'amplifier"**, conclut-il. Sachant que les perspectives de développement tablaient sur 80.000 conteneurs par an.

Outre les nuisances causées pour les riverains par la manutention, le déchaînage des conteneurs, les manoeuvres des bateaux etc, ce trafic risque d'engorger la circulation notamment sur le péri-

phérique de Caen, déjà encombré aux heures de pointe, toujours selon l'enquête publique. Le développement de la zone industrielle portuaire ne peut **"qu'aggraver ces dysfonctionnements en l'absence de solutions alternatives fiables de type contournement élargi."**

Des conteneurs à Blainville ou Ranville ?

Depuis quelques semaines SOS Calix, comité de riverains hérouvillais habitant sur l'autre rive, juste en face du quai de Calix, s'est fermement opposé au projet, pointant les nuisances occasionnées. Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville, lui aussi s'opposait avec force à ce trafic fluvial qui aurait stoppé net son projet d'éco-quartier. **"Alors que les villes de Nantes ou Bordeaux se sont tournées vers leur fleuve pour développer l'habitat, à l'heure où on planche sur le projet de la presqu'île à Caen, cette plate-forme n'était pas cohérente !"** pointe le maire d'Hérouville Saint-Clair qui souligne que ce projet aurait toute sa place à quelques centaines de mètres en aval du canal, à Blainville-sur-Orne. Un point également notifié par l'enquêteur, qui recommande, en cas de poursuite du projet **"d'étudier de manière détaillée, les deux autres sites, respectivement de Blainville et Ranville, qui bénéficient d'équipements portuaires."**

Pendant que Paris, Rouen, et Le Havre annoncent conjointement la naissance d'un ensemble portuaire majeur en Europe, à dimension internationale, le projet de Caen coule.

Emilie CHAUSSEPIED



Hérouville-Saint-Clair

Les membres du collectif SOS Calix sont soulagés

Le collectif SOS Calix, qui a lutté durant de nombreuses semaines contre l'implantation d'une plate-forme de conteneurs dans le bassin de Calix, a organisé un pot citoyen au Mille-Club d'Hérouville vendredi soir.



Membres du collectif, habitants, maire de la ville et sympathisants ont alors pu souffler le mardi dernier, jour du « verdict ». En effet, Didier Lallement, préfet de Région, a prononcé un avis défavorable envers ce projet.

Le résultat du commissaire enquêteur sur le projet d'aménagement de la plateforme a soulevé trop de points noirs.

O.F. Duv 29/11/2012

Le préfet a dit non. Aucun conteneur ne pourra être acheminé depuis le Havre par le canal de Caen la mer.